

## Procès-verbal de séance du 09 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois le neuf janvier à vingt heures trente, le conseil municipal, s'est réuni, légalement convoqué, à la mairie, sous la présidence de M. Arnaud de Boisanger, Maire.

**Présents** : Danielle Girard, Françoise Hardy, Daniel Chiron, Manuel Fonseca, Jean Paul Alleaume, Alexandre Maisons, Ivo Vandeveld, Geoffrey Osternaud, François Caré et Philippe Merlet

**Excusés** : Laurent Palat, Patrick Toutain, (pouvoir à Arnaud de Boisanger)

**Secrétaire de séance** : Philippe MERLET

### Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du conseil municipal :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### 1. **SUBVENTIONS FONDS DEPARTEMENTAL D'INVESTISSEMENT**

M. le Maire :

Comme tous les ans nous devons présenter des projets, afin de demander des subventions (FDI), Fonds Départemental d'Investissement. Sur ces projets nous devons avoir les devis et les plans de financements.

Cette année nous avons deux projets dans ce cadre précis.

1. Premier projet : Réfection de la chaussée de la rue de la Butte du Châtelet à Blévy.

Eure et Loir Ingénierie a réalisé un devis estimatif en date du 13 décembre 2022.

Montant 37 803 € HT soit 45 364 € TTC

Notre plan de financement peut prétendre 30% de subvention FDI soit 11 341 € HT

Nous aurions un emprunt de 20 000 € HT et le solde en autofinancement.

Le montant de ce devis est important, mais aux vues des travaux et la topologie du terrain, cet investissement est nécessaire et le taux de subvention est intéressant.

Mme Girard fait remarquer que nous devons financer la TVA, qui ne nous sera remboursée que dans deux ans.

**Le conseil valide le projet et le plan de financement à l'unanimité.**

2. Second projet : Terrain de pétanque et accessoires. Plateau sport de Blévy ;

Le président de l'ASL Le a fait parvenir quatre devis concernant l'aménagement d'un terrain de pétanque pour un montant de 47 919.30€ HT soit 57 503.16 €TTC

Sur ce projet nous avons aussi la possibilité d'obtenir une subvention de 30%.

Le plan de financement pourrait se décomposer comme suit :

Subvention FDI : 14 375.79 € HT

Nous aurions un emprunt de 30 000 € HT

Et un autofinancement de 3 543.51 € HT

L'aire de jeux pour cette infrastructure est conséquente soit ; 2 000 m<sup>2</sup>. La section pétanque de l'ASL est affiliée à l'UFOLEP et pourrait organiser environ une dizaine de manifestations par ans qui elles-mêmes pourraient drainer 150 à 200 joueurs.

M Maisons et M Fonseca : La superficie de 2 000 m<sup>2</sup> est très importante et le coût de réalisation est énorme.

M Chéron : Le boulodrome pourrait être réalisé par les employés municipaux avec du volontariat local. La section pétanque connaissait les contraintes de leur adhésion à l'UFOLEP. Avant de se lancer dans ce projet la section aurait pu se renseigner auprès de la commune.

M Merlet : La section est sûrement contrainte à des normes pour l'organisation de compétition UFOLEP.

M Maisons : Il y a un terrain sur Maillebois est ce qu'avec quelques aménagements on ne peut pas répondre aux besoins de la section ; pour exemple location de WC chimique.

M le Maire : Est-ce que l'on demande les subventions.

M Fonseca : Est-ce que l'on peut demander à l'ASL de revoir à la baisse le projet

M Chéron : C'est un énorme financement pour peu de licenciés et peu de manifestation. Même si l'ASL est une association qui est active dans la commune.

M le Maire : 10 manifestations

M Maisons : le projet n'est pas essentiel, devant nos contraintes budgétaires.

**Vote pour le projet :**

**Le conseil refuse le projet avec une abstention**

**Vote pour la demande de subvention :**

**Le conseil refuse la demande**

**M le Maire :**

Deux autres projets doivent pouvoir faire l'objet de demandes de subvention du département mais le dépôt des demandes n'est pas immédiat.

- La haie de Dampierre sur Blévy pour protéger la rue de la Chapellerie des inondations. Subvention dans le cadre du plan de transition écologique. Ainsi que la collaboration de la Fédération des Chasseurs
- Le lavoir de Blévy, subvention dans le cadre du plan d'Eglises, petits patrimoines remarquables ainsi que le fond de concours de l'Agglo.

### **Informations et questions diverses**

**M le Maire :** Informe

- Notre secrétaire de mairie a participé à une réunion à l'agglo dans le cadre de la gestion de l'eau. Nous devons réaliser un relevé de compteur d'eau au 31 décembre 2022, avec facturation au tarif 2022.

Chose complexe.

Cela engendrera une facturation et nous devons prévenir l'ensemble des habitants. La gestion de cette facture intermédiaire va demander une attention particulière de la mairie et des administrés.

- Le virement que nous avons précédemment réalisé du compte 65 sur le compte 7482 n'est pas possible. Il faut minorer le compte 64 de 4 000 €.

- Le docteur Godard, informe ses patients que tous les mardis de janvier de 10h à 12h, elle transfère les dossiers médicaux.
- Nous allons essayer de faire le pot de départ du docteur lors des vœux. L'organisation est en cours avec la famille. L'ensemble des donateurs sera prévenu.

**Tour de table :**

**M Vandavelde:**

La formation de nids de poules sur la place des maroniers s'accentue ;

**M le Maire :**

Les employés iront voir.

**M Fonseca :**

Question de certains habitants, est ce qu'ils seront conviés à des commissions spécialisées ?

**M le Maire :**

Oui, c'est possible mais il faut définir le sujet de ces commissions.

**M Merlet :** cela a déjà eu lieu dans le passé, comme la commission sécurité routière. Mais il ne faut pas que les gens s'attendent à une énorme réactivité devant les décisions ou les problématiques abordées.

Est-il possible de faire preuve de transparence sur les projets, surtout sur la partie financement. Pour exemple, le financement du parc à Blévy.

**M le Maire**

Aucun souci, mais tous les projets sont transparents et les différents chiffres sont annoncés lors des conseils. Le conseil valide tous les projets.

**M Fonseca :**

Oui mais il y a eu des modifications sur certains projets initiaux.

**M le Maire :**

Cela sera pris en compte.

**M Merlet :**

Concernant le parc, lors de mes permanences en mairie les gens pouvaient venir voir les plans initiaux et modifiés ainsi que le financement.

**M Fonseca :**

Les gens ne doivent pas être obligés de se déplacer pour obtenir l'information.

**M Chéron :**

Certains habitants n'étaient pas au courant de ce projet.

**M Caré :**

Affirme qu'il était contre ce projet depuis son origine.

**M Merlet :**

Le panneau « STOP » au carrefour de la rue de Baronval et de la rue du Calvaire est tombé.

**M le Maire :**

Le nécessaire sera fait pour le remettre en place.

Il va falloir revoir le marquage au sol sur la voirie, STOP, passage piéton etc.

**M le Maire :** lors de la visite de l'A2I prévue le 17 janvier, le sujet sera abordé.

Est-ce que nous avons une date d'intervention pour les travaux d'accotement de voirie prévus en sortie de Blévy, direction de Dreux.

**M le Maire** : les travaux sont validés, mais il y a du retard. Ce sujet sera aussi abordé de 17 janvier.

Peut-on rappeler les âges de nos anciens pouvant recevoir les colis de Noël et bénéficier de la « gratuité » du repas.

**M le Maire** : Pour bénéficier du colis de Noël : 78 ans

Pour le repas de nos aînés : 65 ans, pour rappel il aura lieu le 26 mars 2023.

Néanmoins le repas est ouvert à tout le monde, mais en payant le prix du repas.

**M Chéron** :

Avons-nous une échéance pour les travaux de raccordement en eau pour la classe de la petite section

**M le Maire** : On relance régulièrement le plombier.

Avons-nous des nouvelles sur l'avancée les différents projets comme les restaurants scolaire et isolation de nos écoles.

**M le Maire** : Une visite a été effectuée dans les locaux de l'ex MAM à Blévy. La mise en œuvre pourrait être réalisée sans un énorme financement. Les projets sont suivis, mais c'est très long.

**M Osternaud** :

Avons-nous des nouvelles sur les retards de travaux sur la voirie.

**M le Maire** : Les projets sont suivis, mais il y a des retards dans toutes les réalisations.

**M Caré** :

Restons vigilants aux respects des uns et des autres.

M le Maire clôture la séance à 22h00.

Secrétaire de séance, Philippe Merlet

Le Maire, Arnaud de Boisanger

<b>NOM</b>	<b>PRENOM</b>		<b>SIGNATURE</b>
DE BOISANGER	Arnaud	Maire	
GIRARD	Danielle	1er Adjoint	
ALLEAUME	Jean-Paul	2ème Adjoint	
MERLET	Philippe	Maire Délégué Blévy	
HARDY	Françoise	Maire Déléguée Dampierre	
CARÉ	François	Conseiller	
CHÉRON	Daniel	Conseiller	
FONSECA	Manuel	Conseiller	
MAISONS	Alexandre	Conseiller	
OSTERNAUD	Geoffrey	Conseiller	
VANDEVELDE	Ivo	Conseiller	